

Domaine : Droit-Economie-Gestion Mention : Comptabilité Contrôle Audit

RNCP30404 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	314
Code(s) ROME	H1206, M1202, M1204, M1205
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Université de Nantes
<http://www.univ-nantes.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du diplôme est en mesure de mener les activités suivantes :

- Réaliser des missions d'expertise comptable
- Réaliser des missions d'audit financier
- Piloter les différentes missions d'une direction administrative et financière

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyser les besoins d'une entreprise dans son environnement économique, en prenant en compte tous les aspects de sa gestion et les éléments du contexte externe

Enregistrer les écritures comptables en respectant les normes comptables

Effectuer une révision comptable en tenant compte des normes comptables et des spécificités de l'activité de l'entreprise

Elaborer la plaquette des comptes annuels en tenant compte de l'environnement économique et financier

Etablir les déclarations fiscales de l'entreprise

Etablir les bulletins de paie et les déclarations sociales et fiscales liées

Gérer les obligations en matière de droit des sociétés (rédaction de procès verbaux d'assemblées générales,...)

Conseiller en pilotage de la performance en mobilisant les outils et démarches de contrôle de gestion

Conseiller en contrôle interne et système d'information en mobilisant les outils adaptés à ces disciplines

Conseiller en stratégie financière et en stratégie de ressources humaines en mobilisant les outils adaptés

Recruter, animer, contrôler et motiver des collaborateurs, selon les besoins de travail en équipe et les spécificités du secteur de l'expertise comptable

Identifier les risques mettant en péril la valeur de l'entreprise, en analysant les spécificités d'une entreprise dans son environnement global

Contrôler les comptes annuels et le respect des obligations juridiques

Rédiger une synthèse restituée au client et certifier les comptes en respectant les normes professionnelles

Recruter, animer, contrôler et motiver des collaborateurs, selon les besoins de travail en équipe et les spécificités du secteur de l'audit financier

Veiller au respect des obligations comptables, fiscales, sociales et juridiques
Réaliser le reporting financier récurrent
Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes
Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation
Evaluer et s'autoévaluer dans une démarche qualité
S'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux
Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans,
Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes
Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe
Chaque mention peut être déclinée en parcours (anciennement spécialités) permettant d'acquérir des compétences complémentaires. Pour plus d'information, se reporter aux liens renvoyant sur les sites des différentes universités habilitées/accréditées

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

69 - Activités juridiques et comptables

70 - Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Type emplois accessibles :

Expert-comptable,

Commissaire aux comptes,

Auditeur / Auditrice interne ou financier,

Cadre ou directeur /directrice comptable,

Contrôleur de gestion,

Responsable de la consolidation des comptes,

Conseiller / Conseillère financier(e) indépendant(e),

Trésorier / Trésorière d'entreprise

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le décret du 12 août 1969 (aujourd'hui codifié aux articles D. 820-1 et suivants du Code de commerce) érige le métier de commissaire aux comptes véritablement en profession réglementée. La mission du commissaire aux comptes est aujourd'hui définie aux articles L. 823-9 et suivants du Code de commerce.

La profession d'expert-comptable est réglementée par l'ordonnance no 45-2138 du 19 septembre 1945 et le décret no 2012-432 du 30 mars 2012.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)

Élevée (4/5)

Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.

Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 590 €
Familles professionnelles (FAP)	L1X60 — Employés de la comptabilité · tension 4/5 (Élevée) L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables · tension 5/5 (Très élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement · tension 5/5 (Très élevée) N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	64 998
Jugés difficiles à recruter	35 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	L1X60 — Employés de la comptabilité L2X61 — Agents administratifs L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Non

COMPOSITION DU JURY — VAE

Article R335-8 modifié par décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017- art.3

Ce jury est composé à raison d'au moins un quart de représentants qualifiés des professions, pour moitié employeurs, pour moitié salariés, et de façon à concourir à une représentation équilibrée des hommes et des femmes.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/10/2019
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.univ-nantes.fr/formation>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/30404/>